

# La directive oiseaux et le réseau NATURA 2000



Natura 2000 est un réseau européen de sites accueillant des habitats naturels et/ou des espèces sauvages identifiés pour leur rareté ou leur fragilité. Natura 2000 a pour objectif de protéger ces sites tout en préservant les activités humaines.

Le réseau Natura 2000 découle de deux Directives :

## La Directive " Habitats Faune Flore "

Adoptée en 1992, elle vise la conservation de certains habitats naturels ainsi que des espèces végétales et animales vivant dans ces milieux.

231 types d'habitats naturels et 900 espèces sont ainsi considérés comme étant d'intérêt communautaire.

## La Directive " Oiseaux "

Adoptée en 1979, elle vise la conservation à long terme de toutes les espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne.

181 espèces menacées nécessitant une attention particulière sont listées dans l'annexe 1 de la Directive.

### Les chiffres clés :

### Natura 2000 en France en 2009

#### Habitats et Espèces d'intérêt communautaire nécessitant la désignation de sites Natura 2000

#### Habitats et espèces relevant de la Directive " Habitats Faune Flore "

Habitats naturels	131 habitats
Espèces végétales	62 espèces
Espèces animales autres que les Oiseaux	95 espèces
<b>Espèces relevant de la Directive " Oiseaux "</b>	<b>274 espèces</b>

Natura 2000 couvre près de 7 millions d'hectares, soit 12 % du territoire français. Ce réseau est en voie d'extension aux espaces marins.

<b>1740 Sites Natura 2000</b> 8500 communes concernées	<b>Zones de Protection Spéciale (ZPS)</b> (relatives à la Directive " Oiseaux ")	<b>380 sites</b> <b>4,3 M ha</b>
	<b>Sites d'importance communautaire (SIC)</b> (Directive "Habitats Faune Flore")	<b>1360 sites</b> <b>4,6 M ha</b>

### Le réseau Natura 2000 en Ile-de-France :

**Sites Natura 2000 en région Ile-de-France**

**Légende :**

- Site habitats naturels Faune-Flore (SIC ou ZPS)
- Site oiseaux (ZPS)
- Limites départementales
- Particulières

Echelle 1:1 000 000

**35 sites**  
(régions Ile-de-France et Picardie)

25 sites au titre de la Directive Habitats (SIC)  
10 sites au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

**Près de 100 000 hectares,**  
**soit 8% du territoire**  
285 communes concernées

### Dans le département des Yvelines : 9 sites dont 3 sur la région de Rambouillet :

N° du site	Nom du site	Directive
FR 11 00796	Forêt de Rambouillet	Habitats
FR 11 00803	Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline	Habitats
FR 11 12011	Massif de Rambouillet et zones humides proches	Oiseaux

C'est ce dernier site que cette exposition vous propose de découvrir...

Il concerne en effet 24 espèces d'oiseaux listées à l'annexe 1 de la Directive correspondante (dont 13 espèces nicheuses), auxquelles on peut ajouter une bonne trentaine d'oiseaux remarquables.



# " Massif de Rambouillet et zones humides proches "

## LE SITE et ses ENJEUX

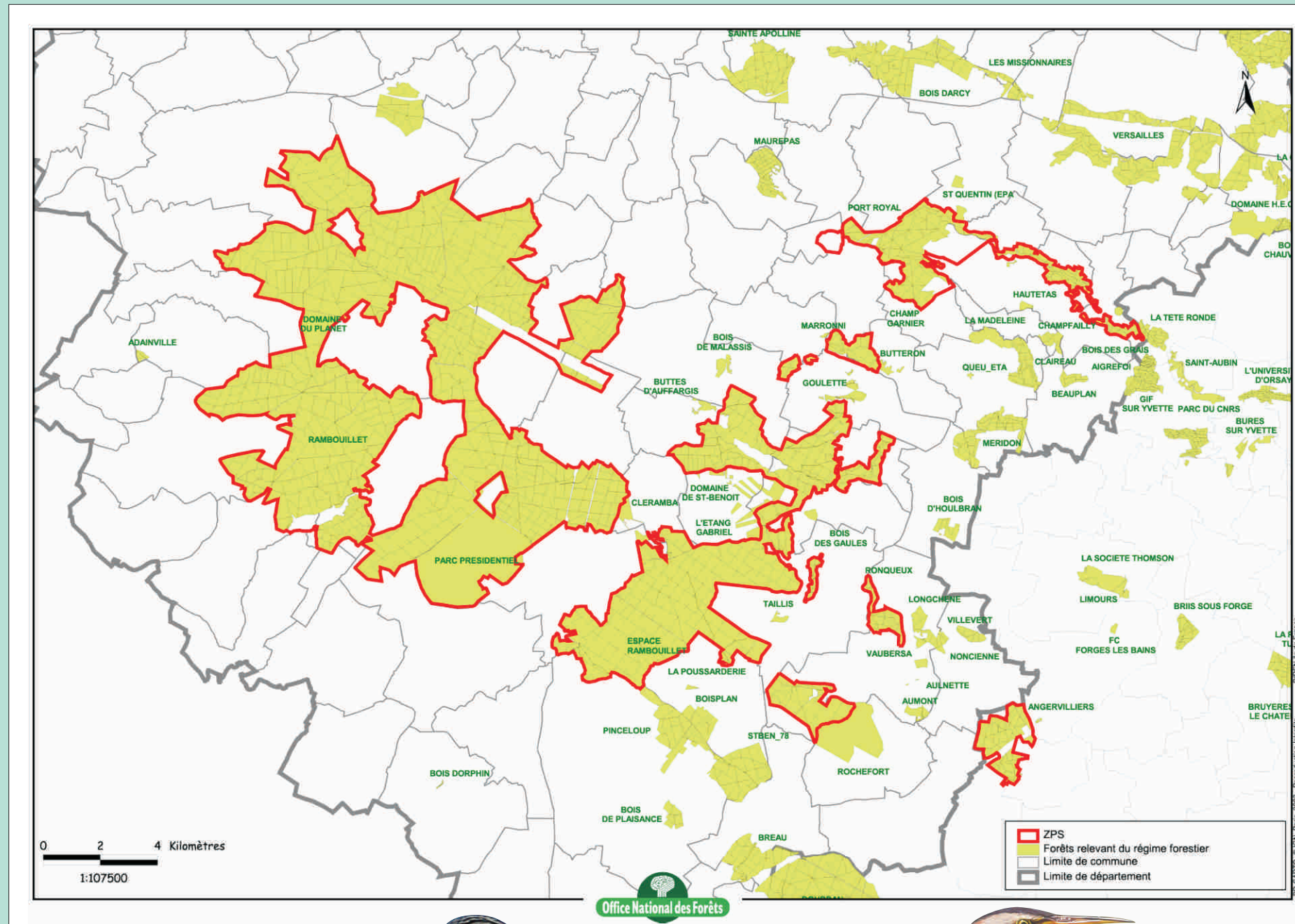


Busard Saint-Martin

Il est composé de forêts publiques, de la chaîne des étangs de Hollande et de la plaine agricole de Magny-les-Hameaux

### Communes concernées:

Angervilliers, Auffargis, Les Bréviaires, Bourdonné, Bullion, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Clairefontaine-en-Yvelines, Condé-sur-Vesgre, Dampierre-en-Yvelines, Elancourt, Gambaiseuil, Gazeran, Grosrouvre, Hermeray, La Boissière-Ecole, La Celle-les-Bordes, Le Perray-en-Yvelines, Les Essarts-le-Roi, Le Mesnil-Saint-Denis, Les Mesnuls, Levis Saint Nom, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Poigny-la-forêt, Rambouillet, Rochefort-en-Yvelines, Saint Forget, Saint Léger-en-Yvelines, Saint Lambert des Bois, Saint Rémy l'Honoré, Senlis, Sonchamp, Trappes, Vieille-Eglise-en-Yvelines, Voisins-le-Bretonneux.



### Caractéristiques

Région : Ile de France  
Départements : Yvelines 96% Essonne 4%  
Superficie : 17110 hectares

### Principaux types de milieux rencontrés

Massifs forestiers : 88%  
Landes et pelouses : 4%  
Zones humides : 3%

### Domaines concernés :

Forêt domaniale de Rambouillet  
Forêt domaniale de Port Royal  
Forêt domaniale d'Angervilliers  
Forêt régionale de Champ Garnier  
Forêt départementale de Ronqueux  
Forêt départementale des Gaules  
Etangs de Hollande  
Plaine agricole de Magny-les-Hameaux

### La variété des espèces d'oiseaux présentes est liée à la diversité des milieux :

Le site se caractérise en effet par l'alternance d'habitats forestiers essentiellement constitués de feuillus (chênes) mais aussi de résineux (pins), de landes sableuses, de clairières et de zones humides avec, en particulier une chaîne de cinq vastes plans d'eau (Etangs de Hollande, Bourgneuf, Corbet, Pourras et Saint-Hubert).



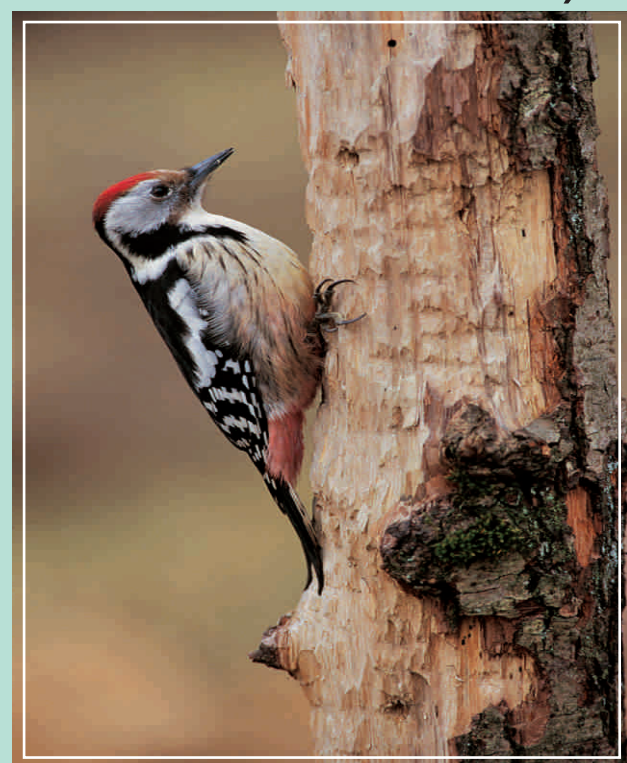
Alouette lulu



Blongios nain

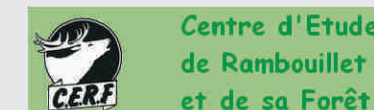
### Comment y concilier la conservation des oiseaux et les activités humaines existantes ?

C'est tout l'enjeu du Document d'Objectifs, qui est rédigé en concertation entre les experts (ornithologues, naturalistes...) et les acteurs locaux (propriétaires, gestionnaires, usagers...). Il devra proposer des mesures de gestion validées par un Comité de pilotage.



Pic mar

### Equipe en charge de l'élaboration du Document d'Objectifs :



Office National des Forêts  
Ligue pour la Protection des Oiseaux, association nationale reconnue d'utilité publique  
Centre ORnithologique d'Ile-de-France, association de protection de la nature  
Centre d'Etudes de Rambouillet et de sa Forêt, association d'études et de protection de la nature



Pic noir

### Le Document d'Objectifs, dont l'achèvement est prévu fin 2010, devra notamment :

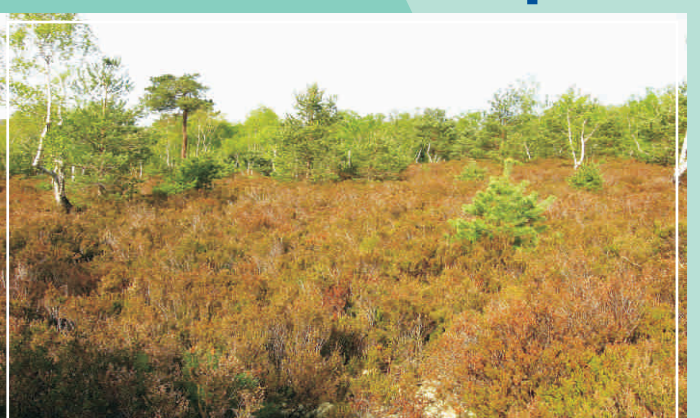
#### 1 évaluer les impacts des différentes activités humaines sur les oiseaux :



- Les activités récréatives très importantes, sur ce site constitué en majorité de forêts et de plans d'eau très attractifs ;
- La gestion forestière : renouvellement des peuplements (récolte des vieux bois, mise en régénération...), travaux sylvicoles, exploitations et débardages des bois
- La régulation du niveau d'eau des étangs qui cherche à la fois à tenir compte des exigences des espèces présentes et à répondre aux besoins humains (activités de loisirs, alimentation de l'étang de Saint Quentin, stockage de l'eau)
- La chasse et la pêche suivant les saisons où elles peuvent être pratiquées



#### 2 proposer des modes de gestion permettant de conserver ou d'améliorer les capacités d'accueil des différents milieux pour les oiseaux :



- en maintenant des milieux ouverts de bonne qualité et de taille suffisante (landes...)
- en visant en forêt, à garder un équilibre des classes d'âges, des types de peuplements favorables, des arbres porteurs de cavités, des arbres morts ou déperissants....
- en conservant des zones humides et plans d'eau bien structurés à grandes roselières
- en respectant les périodes de quiétude au moment de la nidification des oiseaux, tout en continuant à accueillir un public important



# Les ESPECES concernées

# et leurs HABITATS

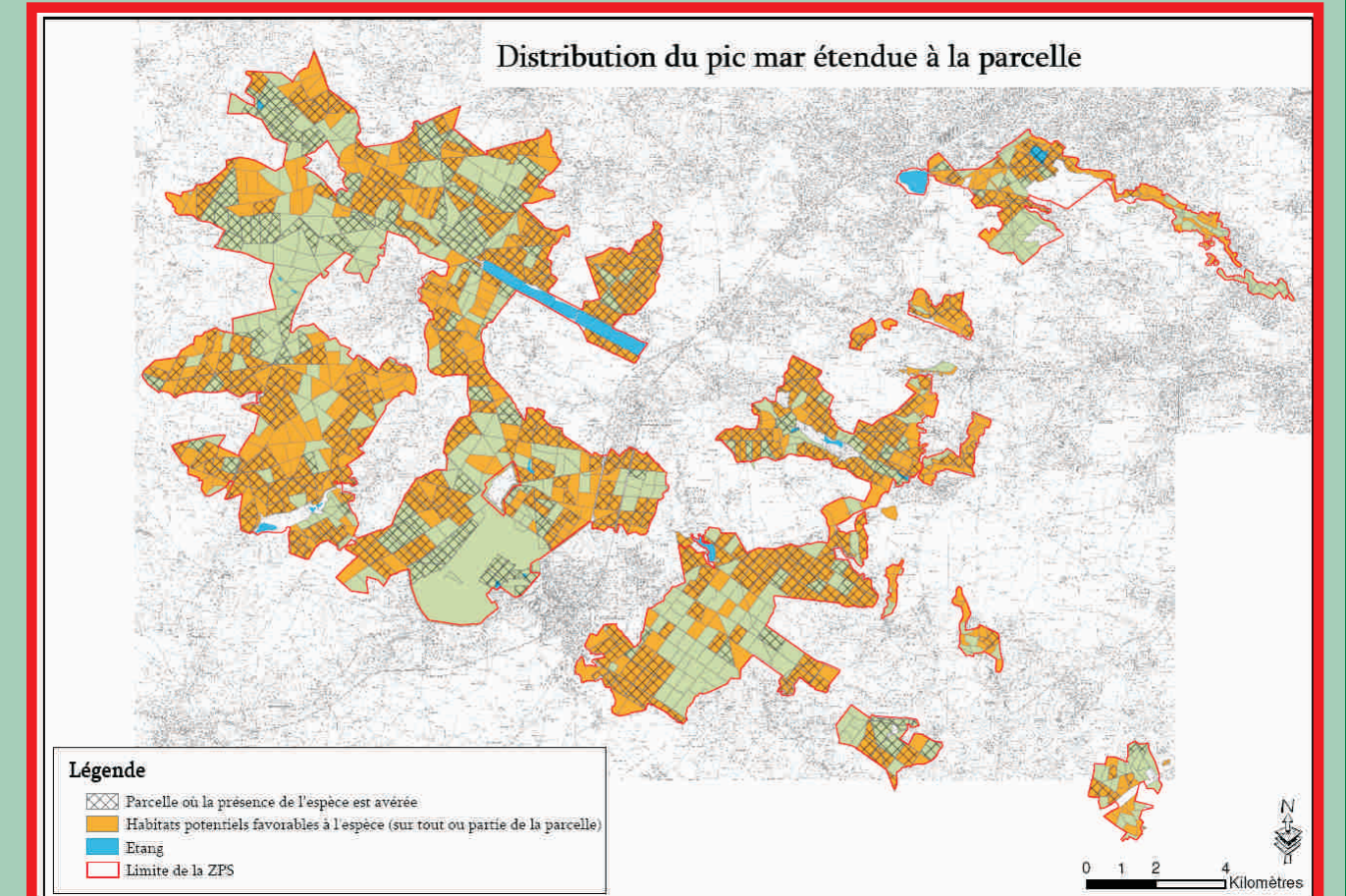
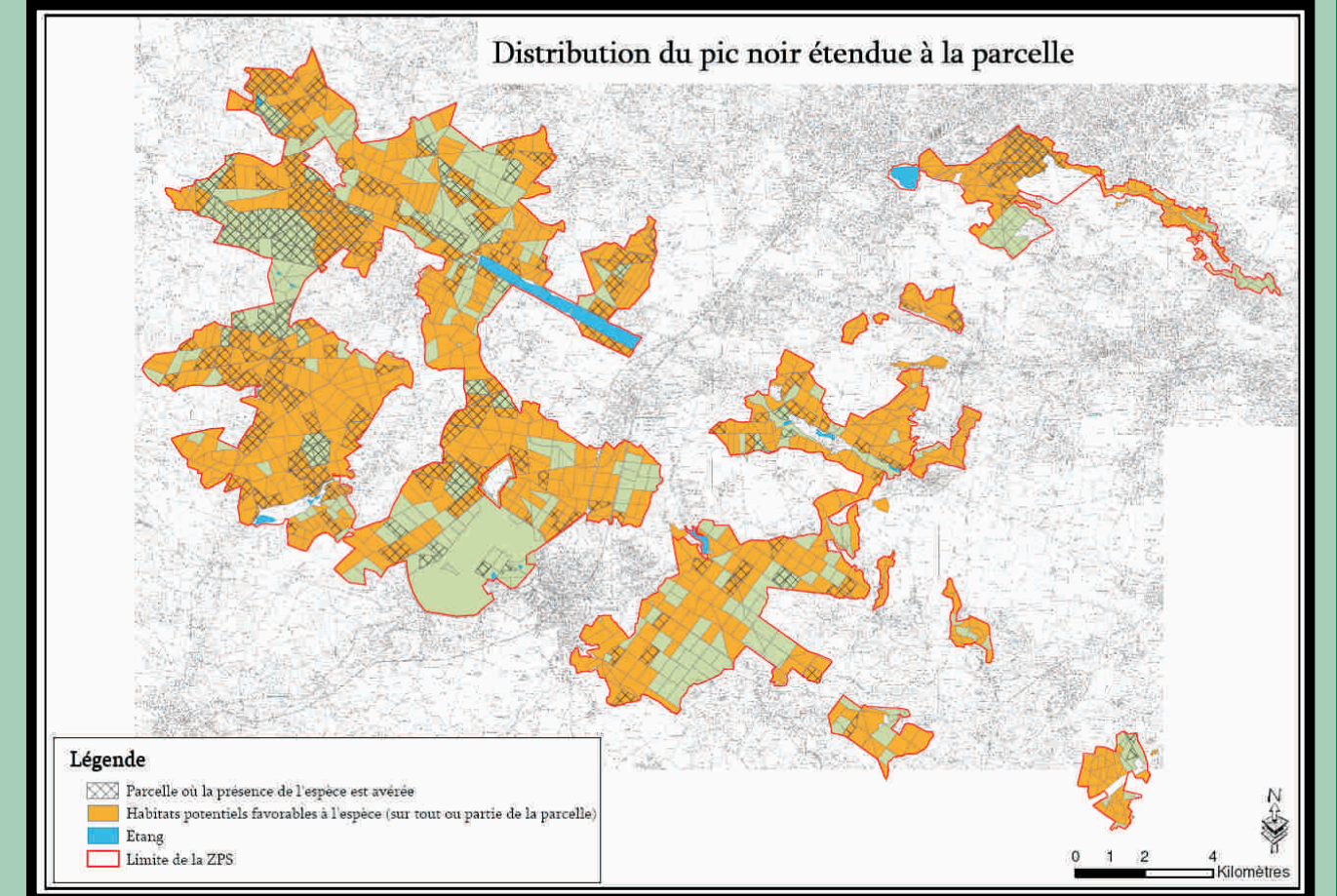


## Les boisements matures,

présentant de vieux arbres, accompagnés de pieds dépérissants ou morts, sont propices au développement d'une avifaune caractéristique : **les pics.**

**Le Pic noir** est reconnaissable à sa grande taille, son plumage noir et ses cris puissants. Il se reproduit au sein du massif de Rambouillet et chaque couple occupe toute l'année un vaste territoire (entre 100 et 200 ha), composé de boisements variés tant feuillus que résineux. Les effectifs de la ZPS s'élèvent à dizaines de couples.

**Le Pic mar** s'identifie par sa taille moyenne au plumage bigarré. Il affectionne les vieux peuplements de chênes, parfois mélangés de quelques pins, où il vit essentiellement dans la partie haute des arbres. Les premiers individus répertoriés dans le massif de Rambouillet, ont été découverts au début des années 1990. Depuis, la population n'a cessé de croître. On estime que la ZPS abrite au moins 450 à 500 couples de cet oiseau sédentaire, fortement menacé dans certains pays européens.



## Les ouvertures forestières,

marquées par des clairières, des prairies et des landes, offrent à **l'Engoulevent d'Europe**, **l'Alouette lulu** et **la Fauvette pitchou** des territoires favorables à leur reproduction. C'est également dans ces milieux que l'on peut apercevoir **la Pie grièche écorcheur**

**L'Alouette lulu** se distingue des autres alouettes par son œil souligné d'un sourcil blanc. Très localisée au sein de la ZPS, on la rencontre dans des zones de landes à végétation herbacée basse et sans arbres ni arbustes ou bien dans de très jeunes plantations de pins. Un couple a besoin de 0,5 à 1 ha de milieu favorable pour nicher. Migratrice, cette espèce est représentée par 5 couples nicheurs.



**La Pie-grièche écorcheur** de la taille d'un gros moineau, un masque noir



sur les yeux, vit en milieu ouvert piqué de buissons épineux. Elle empale ses proies sur les épines pour les dépecer. Migratrice, elle demeure dans nos contrées de mai à août.

**La Fauvette pitchou** se reconnaît par sa gorge ponctuée de blanc et son iris brun-rouge, cerclé de rouge vif. Elle fréquente les landes ouvertes, peu boisées, avec des fourrés épais de bruyères, où les adultes construisent le nid. Sédentaire, cette espèce est très sensible aux hivers rigoureux. Actuellement 1 à 3 couples nichent juste en périphérie de la ZPS.



Grâce à son plumage mimétique, **l'Engoulevent d'Europe** sommeille posé à terre, ou dans les branches, tel un morceau d'écorce que l'on distingue à peine de ce qui l'entoure. L'oiseau se rencontre dans les taillis, les clairières, les lisières, les landes broussailleuses, de préférence bien ensoleillées. Migrateur au long cours, les engoulevents reviennent nicher en mai. 130 à 140 couples environ sont estimés au sein de la ZPS.



## Les zones humides,

et en particulier les vastes étangs où se développent des roselières, sont les domaines de prédilection **des hérons.**



**Le Blongios nain** petit héron migrateur, niche dans les roselières des étangs de Corbet, Pourras et Saint-Hubert. Il passe presque inaperçu dans cet habitat, grâce à son plumage brun, noir, jaune et blanc, où les rayures rappellent les tiges droites et claires des roseaux. 1 à 3 couples nichent au sein de la ZPS.



**Le Butor étoilé** est un héron de couleur jaune crème, tacheté de raies brunes et rousses. Ce plumage lui permet de se confondre parfaitement avec son milieu. Présent en hivernage, en stationnement migratoire, ou encore en estivage, la reproduction de cet oiseau au sein de la ZPS n'est pas prouvée. Cantonnés dans les roselières de la chaîne des étangs de Hollande, on l'observe toujours en faibles effectifs d'1, 2 ou 3 oiseaux.

# Les ESPECES concernées

# et leurs HABITATS

## Zoom sur les Rapaces



Balbusard pêcheur

Le maillage d'habitats naturels permet à plusieurs espèces de rapaces d'effectuer une partie de leur cycle de vie annuel dans le site. Parmi elles, 5 espèces sont reconnues d'intérêt communautaire.

### Le Milan noir

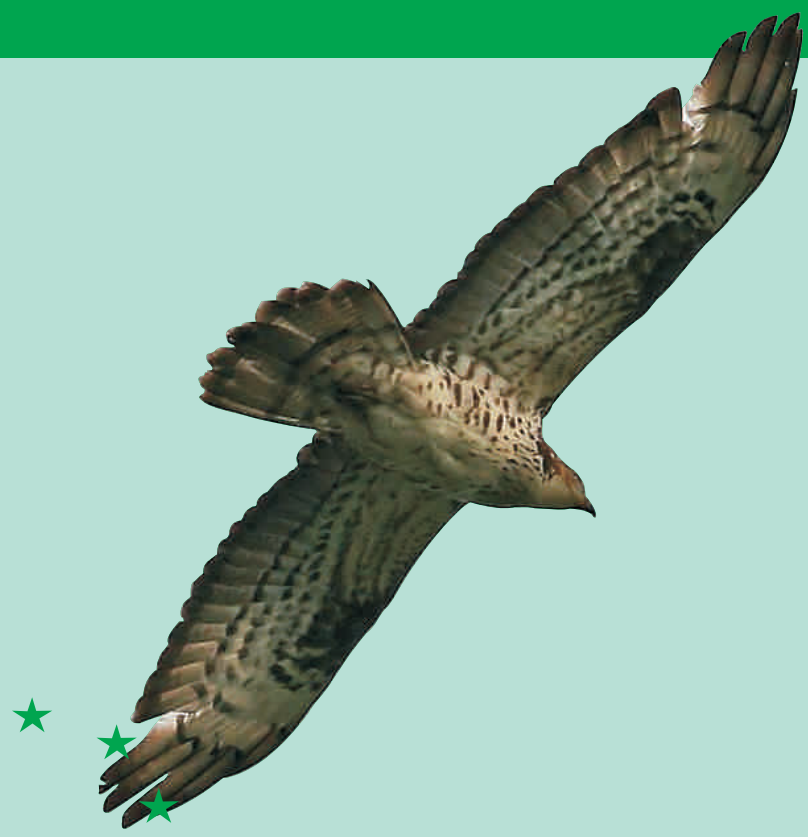


Le **Milan noir** est caractérisé par un plumage sombre et une longue queue faiblement échancrée. Il niche en forêt, à proximité plus ou moins immédiate de l'eau : lacs, fleuves, grands étangs, marais, terrains humides.

Migrateur, ce rapace fréquente de façon très occasionnelle la ZPS, où il ne niche pas.



### La Bondrée apivore



Très semblable à la Buse variable, la **Bondrée apivore** se distingue par sa queue plus longue et au dessous des ailes et du corps barrés. La bondrée fréquente de grandes forêts entrecoupées de clairières, prairies ou coupe à blanc, mais aussi les bois.

Près d'une quinzaine de couples nichent au sein de la ZPS, qu'ils rejoignent en mai, après une longue migration.



### Le Balbusard pêcheur



Le **Balbusard pêcheur** est un grand oiseau à la silhouette gracieuse. Migrateur régulier, il s'arrête sur la chaîne des étangs de Hollande ainsi qu'au bord d'autres étangs forestiers, où il se nourrit de poissons.

Le stationnement prolongé de certains individus, dans le courant du mois de juillet peut laisser espérer, à moyen terme, l'installation d'un couple au sein de la ZPS.



### Le Busard des roseaux

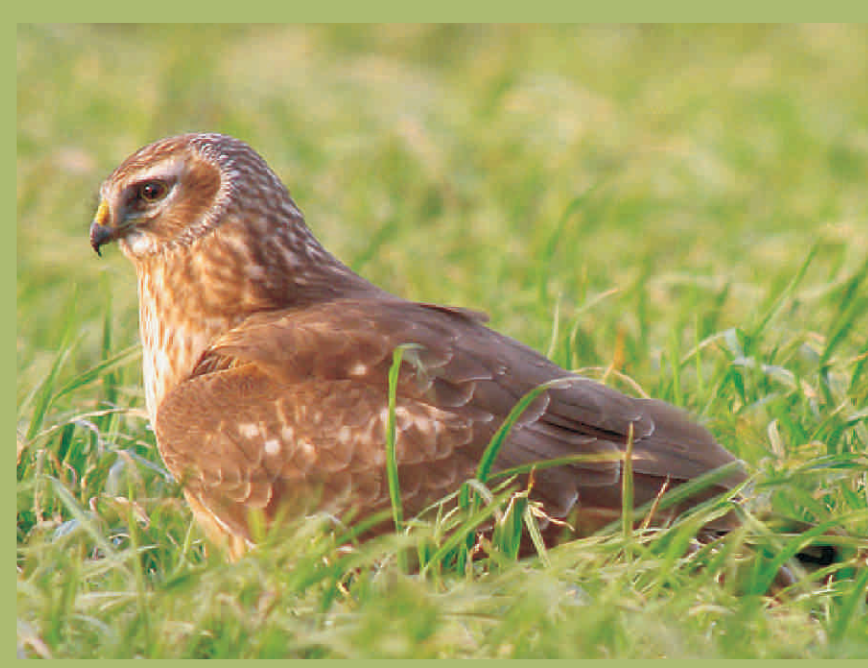


Les mâles de **Busard des roseaux** arborent un plumage tricolore (gris, noir et brun), les femelles sont brunes. L'espèce niche surtout dans les grandes et épaisses roselières au bord des étangs et lacs, où elle trouve suffisamment de proies et est peu dérangée. Ce busard peut placer exceptionnellement son aire de reproduction dans les champs de céréales ou de colza, dans une lande ou une plantation de jeunes arbres.

La ZPS accueille des oiseaux en migration, essentiellement cantonnés aux roselières des étangs de Saint-Hubert, Pourras et Corbet.



### Le Busard Saint-Martin



Le **Busard Saint-Martin** présente, chez le mâle, un plumage clair avec la pointe des ailes noires tandis que la teinte de la femelle est brun-gris et la base de la queue blanche.

Cette espèce ne se reproduit pas au sein de la ZPS. Néanmoins, des oiseaux nichant dans les plaines cultivées de la Beauce, viennent occasionnellement chasser des passereaux au-dessus des landes et des jeunes peuplements forestiers, qui servent aussi d'halte migratoire à cette espèce.

